

Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe

DEL-2023 – CONC-05

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU VENDREDI 27 JANVIER 2023**

**APPROBATION DES RAPPORTS DE CONTROLE DE LA CONCESSION DE L'EXERCICE
2021**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 27 du mois de janvier à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe, dûment convoqué s'est réuni à la salle des délibérations du syndicat sous la présidence de Monsieur Daniel DULAC, le président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée syndicale.

	TITULAIRES		Présents	Abs, exc	SUPPLEANTS		Présents	Abs, exc
1	DAVID	Pierre-Emile	X		HOUBLON	Christine		
2	MERIDAN	Didier		X	CELIGNY	Jean-Luc	X	
3	DELTA	Edouard		X	BELIA	Georges		
4	BERAL	Olga	X		ELEORE	Jean-Pierre		
5	EUSTACHE	Fred	X		CHALUS	Ary		
6	MOUSSE	Tony	X		BERNADOTTE	Denis		
7	BABEL	Francis	X		LICIUS	Romain	X	
8	FAIRFORT	Éric		X	BABEL	Fred		
9	ATALLAH	André		X	ISSA	Jean-François		
10	PETRO	Sonia		X	REJON	Philippe		
11	ABELLI	Thierry		X	COÉZY	Georget		
12	ABSALON	Kévin		X	SIBA	Denise		
13	ZOZO	Gaby	X		DORVILLE	Murielle		
14	JOSPITRE	Christian		X	BALON	David		
15	OPET	Ghislaine	X		PHILETAS	Christina		
16	VALLUET	Anselme		X	MOUILA	Gladys		
17	BERCHEL	Jean-Marie		X	PIOCHE	Mireille		
18	LANDRY	David		X	ROSEAU	Fabrice		
19	FRAIR	Jules	X		LUTIN	David		
20	DAMO	Jimmy		X	BEAUPERTHUY	Emmery		
21	ERDAN-DESCOTEAUX	Nicole		X	DI RUGGIERO	Patrick		
22	POMPILIUS	Anaïs		X	DI RUGGIERO	Nicole		
23	EMMANUEL	Félix	X		SAHAI	Serge	X	
24	BROCHANT	Patrick		X	TARER	Philippe		
25	MARICEL	Arthur	X		SAPOTILLE	Jocelyn		
26	COMBES	Yvon		X	BEAUZOR	Lucien		
27	MAES	Jean-Claude		X	ETZOL	Maryse		
28	HEGESIPPE	Jean-Marc		X	TOTO	Joel		
29	MANNE	Éric		X	DANQUIN	Alberte	X	
30	LUSINE	Jacqueline	X		EMMANUEL	Anaïs		
31	DULAC	Daniel	X		PELAGE	Patrick		
32	ARMOUGOM	Betty		X	LOQUES	Rose-Marie	X	

	TITULAIRES		Présents	Abs, exc	SUPPLEANTS		Présents	Abs, exc
33	DEZAC	Philippe		X	COQUITTE	Richard	X	
34	CHICOT	Eddy		X	LUCE	Fabrice		
35	CHERALDINI	Laurent		X	VERGIN	Rony		
36	KINDEUR	Ornella		X	MORDIER	Rose-Lise		
37	DURIMEL	Harry		X	PELLECUIER	François	X	
38	GALVANI	Tania		X	LOUIS	Jimmy		
39	ELIZABETH	Camille		X	PHIBEL	Christine		
40	MELANE	Merlin		X	FAMIBELLE	Roselise		
41	MOUNSAMY	Olivier	X		ZEMBAMA	Rodrigue		
42	MOUSTACHE-MAYEKO	Alin	X		BOUDHOU	Dimitri		
43	VERGE-DEPRE	Yves	X		RANCÉ	Rangy		
44	LAVAURY-BOSC	Jean-Pierre	X		BON	Pascal		
45	LATCHOUMANIN	Éric	X		KANDASSAMY	Marcel		
46	COUPPE DE K/MARTIN	Georges	X		NARDIN	Georges		
47	CRAIL	Christophe	X		DELOS	Sylvie		
48	REPIR	Jimmy		X	MAURIELLO	Edmée		
49	LORIDON	Eddy		X	ABELA	Jean-Marie		
50	ALBERT	Richard		X	SEJOR	Nelly		
51	EZELIN	Jean-Claude		X	BRUDEY	Philippe		
52	PETIT	André	X		BEAUJOUR	M. Dany		
53	BRUDEY	Hilaire		X	ROGERS	Patrick		
54	ROGERS	Patrick		X	DEHER	Gaëlle		
55	SACILÉ	Serge		X	LOSAT	Albert		
56	SARREAU	Alain		X	LAROCHELLE	Louis		
57	ANDRÉ	Héric	X		DELANNAY MALESPINE	Rosie		
58	MICHINEAU	Magloire	X		RÉNIA	Olivier		
59	LANCASTRE	Joel	X		BOULON	Ernan		
60	TOI	Yvon	X		BRESLAU	Nicolas		

Secrétaire de séance : M. Arthur MARICEL

APPROBATION DES RAPPORTS DE CONTROLE DE LA CONCESSION DE L'EXERCICE 2021

Le Sy.MEG, autorité organisatrice du service public de l'électricité (AODE), à l'obligation de contrôler les missions qu'il a concédées à EDF-SEI dans le cadre du contrat de concession. Cet audit, contrairement à l'exercice de 2020 a été réalisé en présentiel du 17 au 20 octobre 2022.

À la suite de la réception du compte-rendu d'activité du concessionnaire (CRAC) 2021, le Syndicat exerce sa mission de contrôle au plus près des intérêts de ses communes membres en s'assurant que les engagements en termes de qualité du produit distribué et de services rendus aux usagers, correspondent au moins aux exigences du cahier des charges de concession.

Le contrôle a porté sur les thèmes suivants :

- le domaine technique,
- le domaine comptable,
- le domaine de la clientèle,
- et la taxe TCFE (taxes locales sur la consommation finale d'électricité).

Le contrôle de concession a abouti à l'émission de rapports regroupés sous les items suivants :

- le volet technique (continuité de l'électricité distribuée et qualité de tension),
- l'investissement du concessionnaire,
- le volet comptable et patrimoine,
- le compte d'exploitation,
- les dossiers sous MOA Sy.MEG,
- les dossiers de raccordements,
- le contrôle de la taxe (TCCFE).

Dans un premier temps, il convient de souligner la collaboration constructive des équipes d'EDF-SEI via les échanges pour apporter des réponses aux demandes formulées par le Sy.MEG dans le cadre du contrôle de l'exercice 2021. Toutefois, il existe encore des biais pour lesquels le syndicat attend une amélioration lors des prochains contrôles.

Ainsi, les principaux sujets pour lesquels il est nécessaire de lever des incohérences ou apporter des réponses sont les suivants :

Sur le volet technique :

- Poursuivre la démarche de fiabilisation des flux de mise en immobilisation (base comptable) et cartographie (base technique) entrepris depuis 2018.
- Suivre l'évolution du critère B HIX dans le périmètre de la concession,
- Approfondissement sur la recherche des causes d'incidents inconnues en HTA et BT,

- Réalisation des travaux sur les départs HTA « PT CAN et DESHA1 » programmés depuis 2018,
- La prise en compte des producteurs dans le calcul du plan de tension pour déterminer au mieux le nombre de clients mal alimentés,
- Fiabilisation complète du rattachement des usagers dans l'outil du SIG.

Sur le volet comptable :

- Amélioration des ouvrages non localisés (transformateurs, branchements),
- Plus de clarté sur les flux détaillé des provisions pour renouvellement avec le détail des affectations et reprises par typologie,
- Meilleures précisions dans le fichier CAPEX,
- Amortissement de la totalité des ouvrages mis en concession par le syndicat,
- Suivi des provisions pour toute opération d'investissement.

Enfin, plus globalement, ce rapport a pour objectif de donner une vision précise de l'état du patrimoine concédé et de sa gestion. Il a aussi pour vocation à rendre compte de la qualité des services apportés par le concessionnaire sur ses différents champs de compétences et de responsabilités. Mais surtout, d'évaluer la qualité des informations fournies par le concessionnaire dans son compte rendu d'activité [C.R.A.C]

Ce rapport a été analysé par la commission contrôle de la concession le 24 janvier, et présenté au concessionnaire le 27 janvier 2023.

ANNEXES :

- ✓ synthèse et tableau de bord de la concession 2021,
- ✓ analyse de la cohérence des états d'inventaire,
- ✓ évaluation de la continuité de fourniture,
- ✓ analyse de la qualité de la tension des CMA,
- ✓ analyse d'investissement du concessionnaire,
- ✓ analyse comptable et financière,
- ✓ analyse du compte d'exploitation,
- ✓ contrôle du rattachement des usagers dans l'outil SIG du concessionnaire [QGIS],
- ✓ analyse de la taxe TCCFE.

**APPROBATION DES RAPPORTS DE CONTROLE DE LA CONCESSION DE L'EXERCICE
2021**

Vu l'article L.22224-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 2016-496 du 21 avril 2016 relatif au compte - rendu d'activité du concessionnaire,

Vu la présentation du rapport à la commission contrôle de concession,

Vu les rapports du contrôle de concession de l'exercice 2021,

Le comité syndical, après en avoir délibéré par,

Voix pour	31
Abstentions	0
Voix contre	0

DECIDE :

Article 1 : D'approuver les rapports du contrôle de la concession de l'exercice 2021.

Article 2 : D'autoriser le Président à mettre en œuvre les actions nécessaires afin de poursuivre l'amélioration des indicateurs révélés lors du contrôle de la concession 2021.

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Signé le lundi 13 février 2023
Président
DULAC Daniel

